

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer, tenue le 29 janvier 2024 à 20h00 au Centre administratif à Sept-Îles.

Sont présents

M^{me} Claire Barriault
M^{me} Nadia Beaudoin (Zoom)
M^{me} Cindy Bourgeois
M^{me} Michela Cox
M^{me} Ginette Fontaine
M^{me} Caroline Leduc
M^{me} Lyne Lévesque (Zoom)
M^{me} Stéphanie Pineault-Chambers
M^{me} Jessica St-Laurent
M. Amaury Le Boyer
M. Daniel Poitras
M. Maxime Thériault

Sont absents

M^{me} Kyra Robertson
M^{me} Mélanie Raymond
M. Denis Clements

Sont aussi présents

M. Richard Poirier,
directeur général
M^{me} Mireille Lejeune,
Secrétaire générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE – MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Le Boyer ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

VÉRIFICATION DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE

Madame Mireille Lejeune valide la légalité de la séance. La séance est légale.
Il est 20h00.

RÉFLEXION

Félicite le dynamisme des écoles qui offrent de plus en plus d'activités qui favorisent la réussite des élèves en proposant des alternatives à l'enseignement classique.

Espère que tout ce qui est prévu dans le cadre des négociations sera mis en place par le gouvernement pour la réussite des élèves.

CA 2023-2024/041

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Cindy Bourgeois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CA 2023-2024/042

PÉRIODE D'INSCRIPTION AUX QUESTIONS DIVERSES

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Caroline Leduc et résolu que la période d'inscription aux questions diverses demeure ouverte.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public



**ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT/
29 JANVIER 2024**

CONSIDÉRANT la volonté du CA d'optimiser l'efficacité des rencontres par la mise en place d'un ordre du jour de consentement;

CONSIDÉRANT que les administrateurs ont pris connaissance à l'avance des documents;

CONSIDÉRANT que si un administrateur estime qu'un élément de l'ordre du jour de consentement mérite d'être examiné et discuté avant décision, il peut en faire part au conseil et que ce point sera alors retiré de l'ordre du jour de consentement pour être discuté;

CONSIDÉRANT que seuls les sujets non controversés qui ne nécessitent pas de délibération peuvent faire partie de l'ordre du jour de consentement.

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Ginette Fontaine et résolu D'ADOPTER les points suivants à l'ordre du jour de consentement :

- Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023;
- Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité

CA 2023-2024/043.1

**DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT l'article 170, 2^e paragraphe de la « Loi sur l'instruction publique » : « Le Conseil d'administration peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 a été remis à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Ginette Fontaine et résolu de dispenser la secrétaire de la séance de lire le procès-verbal.

Adopté à l'unanimité

CA 2023-2024/43.2

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023**

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Ginette Fontaine et résolu d'accepter le procès-verbal suivant :

Procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 du conseil d'administration tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

DOSSIER(S) RETIRÉ(S) DE L'ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT, S'IL Y EN A



CA 2023-2024/044

**PLAN TRIENNAL/ RÉPARTITION DES IMMEUBLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU FER/
POUR LES ANNÉES 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027**

CONSIDÉRANT La Loi modifiant principalement la loi sur l'Instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, et selon l'article 17 du règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs, résolution CA 2020-2021/019, attribuant le pouvoir au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire du Fer doit établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées et le résultat de celles-ci en vue de la mise à jour;

IL EST PROPOSÉ par l'administrateur Maxime Thériault et résolu D'ADOPTER le plan triennal de répartition de ses immeubles tel que présenté en annexe.

Adopté à l'unanimité

CA 2023-2024/045

**ACTES D'ÉTABLISSEMENTS/ ÉCOLES ET CENTRES/
ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

CONSIDÉRANT La Loi modifiant principalement la loi sur l'Instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, et selon l'article 17 du règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs, résolution CA 2020-2021/019, attribuant le pouvoir au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire du Fer doit, en tenant compte du PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DE SES IMMEUBLES, déterminer la liste des écoles et centres et leur délivrer un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées et le résultat de celles-ci en vue de la mise à jour;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Caroline Leduc et résolu compte tenu de son plan triennal de répartition de ses immeubles, D'ÉMETTRE les actes d'établissement listés dans le document déposé.

Adopté à l'unanimité

CA 2023-2024/046

PÉRIODE DE FERMETURE - ÉTÉ 2024

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Claire Barriault et résolu que le Centre de services scolaire du Fer cesse ses activités pour la période **du 21 juillet au 3 août 2024 inclusivement**.

Adopté à l'unanimité

CA 2023-2024/047

DIRECTION GÉNÉRALE

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

IL EST PROPOSÉ par l'administrateur Daniel Poitras et résolu d'accepter le rapport de la direction générale tel que présenté.

Adopté à l'unanimité



BLOC SUJETS

QUESTIONS DIVERSES

BLOC D'INFORMATIONS

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune question.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

RAPPORT DES COMITÉS

COMITÉ DE PARENTS

Il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du CA. La prochaine séance est prévue la semaine prochaine.

COMITÉ EHDAA

Le comité dispose d'un budget considérable. Comme le projet de trousse est terminé et bien implanté, le comité a décidé d'un nouveau projet en collaboration avec l'ergothérapeute : *Achat de matériel* qu'elle pourra utiliser avec les élèves.

Le comité appuie l'école Jacques-Cartier dans un projet d'adaptation de balançoires.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Prochaine rencontre le 20 février 2024.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Prochaine rencontre le 12 mars 2024.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Prochaine rencontre le 20 février 2024.

COMITÉ RAP CÔTE-NORD

D'importantes sommes ont été reçues afin de contribuer au plan de rattrapage. M. Poirier aura une activité de représentation le 13 février. La sensibilisation de la communauté sur l'importance de la valorisation des études, entre autres par la conciliation travail/étude, demeure une mission essentielle pour cette instance.

RSEQ CÔTE-NORD



M. Poirier n'est plus membre du CA. Il y a un enjeu au niveau d'une fusion du RSEQ. Il est intéressant de voir le nombre de nos jeunes élèves inscrits en football qui sont recrutés au collégial, nous pouvons en être fiers.

FCSSQ

Rencontre sur le plan de rattrapage suite à l'obtention d'une flexibilité locale.

Acteur important dans les négociations.

Une collaboration avec les équipes sous-ministérielles s'installe.

La fédération nous apporte un grand support.

CA DU CÉGEP DE SEPT-ÎLES

En attente de désignation de notre représentant des centres de services scolaires de la Côte-Nord.

URASQ

L'instance se met en place. Une première rencontre en présentiel à venir.

CA 2023-2024/048

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Cindy Bourgeois et résolu que la séance soit levée à 20h15.

La prochaine rencontre est prévue le 8 avril 2024.

Adopté à l'unanimité

ÉVALUATION DE LA RENCONTRE-HUIS CLOS

Amaury Le Boyer
Président

Mireille Lejeune
Secrétaire de la réunion

